



**Mise en place d'une politique de maintien et d'accueil dans  
les territoires franc-comtois, dans le cadre du pôle d'appui aux territoires  
– Région Franche-Comté –**

Localisation de l'opération : **entre 5 et 7 Pays francs-comtois qui lanceront une politique de maintien et d'accueil en répondant au cahier des charges de la Région**

**Descriptif succinct de l'expérience**

L'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'une politique de maintien et d'accueil dans les territoires francs-comtois permet de faciliter l'appropriation de cette thématique aux territoires qui se lancent dans cette politique.

Cette expérience a été lancée le 14 mai dernier avec une réunion de sensibilisation des élus locaux, de leurs ADL et des professionnels de l'accompagnement des porteurs de projet. Cette action fait partie intégrante du programme d'actions du pôle d'appui aux territoires. Cet outil est au service de la professionnalisation des personnes assurant le rôle de développeur sur les territoires francs-comtois.

---

**Contexte et enjeux pour le territoire / la structure**

- Isolement des agents de développement en milieu rural, avec un métier de plus en plus complexe.
- Peu de connaissances sur le rôle des accompagnateurs des porteurs de projet et pourtant les territoires (pays, communautés de communes) sont appelés à accueillir des porteurs de projet.
- Peu ou pas de liens entre les territoires et les professionnels de l'accompagnement.

**Facteur déclenchant de l'action**

Volonté de la Région Franche-Comté d'impulser de nouvelles politiques locales d'accueil et de se rapprocher des territoires. Pour cela, un cahier des charges précisant les missions concourant au maintien et à l'accueil d'activités a été adopté par le Conseil Régional pour aider les territoires à :

- Structurer un réseau territorial de compétences en identifiant les structures et leurs compétences qui agissent pour l'accompagnement des porteurs de projet et en constituant un réseau partenarial.
- Assurer l'accueil, l'orientation vers les interlocuteurs appropriés et le suivi des porteurs de projet, et animer un réseau de porteurs de projet pour permettre des échanges d'expériences.
- Veiller aux opportunités tant pour les créations et reprises d'activités que pour les porteurs de projet.
- Sensibiliser les acteurs locaux.

**Objectifs de l'action**

- Sensibiliser les élus et les ADL à la politique de maintien et d'accueil d'activités.
- Accompagner les territoires candidats à la mise en place d'une politique de maintien et d'accueil d'activités, pour définir, traduire une stratégie locale de maintien et d'accueil et réunir les conditions de sa mise en œuvre.
- Établir un plan de travail régional pour l'animation, la coordination et la mise en réseau des acteurs et des territoires à l'échelle régionale, dans le cadre du pôle d'appui aux territoires.

**Publics visés**

Les élus locaux et les ADL des territoires franc-comtois qui se lanceront dans une politique de maintien et d'accueil d'activités et plus généralement, l'ensemble des acteurs impliqués dans l'accueil.

**Procédures et modalités d'actions**

- 1 - le territoire candidat doit au préalable recruter un chargé d'accueil, qui devra avoir au moins comme missions la structuration d'un réseau de compétences, l'accueil des porteurs de projet et leur suivi.

- 2 - analyse de l'état d'avancement du territoire et ses objectifs en matière de maintien et d'accueil d'activités
- 3 - validation par la Région en concertation avec les territoires et le prestataire du démarrage de l'accompagnement auprès des territoires
- 4 - animation sur le territoire avec un groupe de travail, qui permettra de recenser les forces, faiblesses, menaces et opportunités et d'identifier des scénarios
- 5 - présentation des scénarios, puis formalisation d'un scénario et déclinaison en fiches - action

#### ***Les partenaires associés à cette action***

La DRAF (en lien avec le réseau rural régional), les Conseils généraux, les agences de développement (ARD, Développement 25, Action 70) et les structures accompagnatrices des porteurs de projet.

#### ***Les outils, les financements mis en œuvre, le budget de l'opération***

En parallèle à l'accompagnement des territoires, une animation régionale est prévue pour faciliter la mise en réseau des territoires francs-comtois qui travailleront sur cette thématique. Cette animation proposera des réunions d'échanges entre les territoires. C'est aussi au travers de cette animation que les partenaires seront associés. Le coût global de la prestation est de 56 090 € TTC. Ne sont pas compris dans cette prestation les aides financières aux territoires pour le recrutement des chargés d'accueil et les moyens humains de la Région pour suivre cette AMO.

#### ***Les problèmes rencontrés et solutions trouvées***

Après la réunion de lancement de la politique maintien et accueil d'activités du 14 mai dernier, la Région retient qu'il est important de faire de la sémantique. En effet des confusions ont été identifiées quant à la nature des porteurs de projet, quant au stade d'avancement des projets et de leurs porteurs, quant à l'articulation entre les territoires et les professionnels de l'accompagnement de porteurs de projet.

#### ***Les facteurs déterminants de l'action (partenariat, démarche ...)***

Mobiliser des élus locaux et trouver une bonne articulation entre les territoires et les professionnels de l'accompagnement des porteurs de projet.

#### ***Les résultats (quantitatifs et qualitatifs) attendus***

- un diagnostic des forces, faiblesses, opportunités et menaces de chaque territoire en terme de maintien et d'accueil d'activités (5 à 7 territoires).
- une carte des compétences sur chaque territoire.
- la formalisation des orientations stratégiques retenues par le territoire.
- un plan d'actions et une stratégie d'organisation des acteurs de l'accueil.
- la mise en route d'un réseau régional sur ce thème.

#### ***Les perspectives***

- Septembre 2008 : Démarrage de l'accompagnement auprès des territoires candidats.
- Septembre/octobre 2008 : Formation pratique des agents de développement pour que les professionnels de l'accompagnement présentent leurs compétences, leur rôle,...
- Début 2009 : Démarrage de l'animation régionale pour faciliter les échanges entre territoires.

---

#### **Contact**

Hélène PETIT

Région Franche-Comté – 4 square Castan – 25031 Besançon cedex

03 81 61 64 83

helene.petit@cr-franche-comte.fr

[www.franche-comte.fr](http://www.franche-comte.fr)